



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Bourse en relations du travail

La FAE remet une bourse de 2 500 \$ à une doctorante

Montréal, 11 juin 2021 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a remis, pour une septième année consécutive, une bourse de 2 500 \$ pour un projet de recherche novateur en relations du travail à une étudiante qui fait avancer les connaissances. La lauréate, madame Geneviève Richard, est inscrite depuis septembre 2019 au doctorat en droit au département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Son projet d'étude porte sur l'encadrement du temps de travail en droit québécois et le droit à la déconnexion, sous la direction de la professeure Dalia Gesualdi-Fecteau.

Réunis en Conseil fédératif, les membres de la FAE ont souligné la pertinence de ses travaux. Avec sa thèse doctorale, madame Richard traitera entre autres de l'effritement de la frontière entre la vie personnelle et la vie professionnelle des travailleuses et travailleurs et de l'empiètement du travail sur le temps considéré comme étant un *temps de repos*, notamment par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle s'intéressera également à l'augmentation de la charge de travail qui découle souvent de cette intrusion. Au final, la lauréate souhaite déterminer si ce que le droit québécois prévoit en termes de balises et de recours est suffisant dans le contexte actuel pour protéger les travailleuses et travailleurs des bouleversements induits par les TIC.

« Madame Richard s'est démarquée grâce à la qualité de son dossier et à l'approche novatrice qu'elle propose afin d'analyser un phénomène bien présent dans les milieux de travail actuellement. Les enjeux d'hyperconnectivité, de conciliation travail-famille et de surcharge de travail sont présents depuis longtemps, mais ils ont été exacerbés par le bouleversement des conditions de travail dues à la pandémie de COVID-19. À ce propos, on n'a qu'à penser au télétravail improvisé à la hâte ainsi qu'au basculement répétitif en enseignement à distance. Ces phénomènes touchent particulièrement les enseignantes et enseignants qui, ainsi, effectuent plusieurs heures de travail à l'extérieur des établissements scolaires et souvent, malheureusement, en dehors de l'horaire normal de travail. C'est donc avec beaucoup de fierté que nous encourageons la lauréate dans la poursuite de ses travaux », a souligné Luc Ferland, vice-président aux relations du travail à la FAE.

La bourse de la FAE permettra à la lauréate de se consacrer, entre autres, à la rédaction de son projet de recherche doctoral, dont le dépôt est prévu à l'automne 2024.

Créée en 2013, cette bourse annuelle vise principalement à reconnaître l'apport des travaux d'une étudiante, d'un étudiant ou d'une personne diplômée de 2^e ou 3^e cycle universitaire à l'avancement des connaissances en relations du travail. Pour être admissibles, les projets de recherche doivent être progressistes et compatibles avec les valeurs de la FAE. Cette année, près d'une vingtaine de candidatures ont été déposées.

Profil de l'organisation

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 50 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 2 300 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au Service des communications, au 514 941-5640 ou à g.cormier@lafae.qc.ca